

*L'ajournement*

Vu l'opposition manifestée par le gouvernement des États-Unis au sujet du contrôle des pluies acides, les Canadiens croyaient que leur gouvernement adopterait une attitude très ferme relativement aux réductions d'émissions, aux objectifs fixés et aux délais prévus. Nous sommes en position de force pour négocier étant donné ce que nous avons déjà fait et ce que nous sommes en train de faire. Cela a donc inquiété bien des gens de lire dans les journaux du 23 mai que le Canada ferait peut-être preuve de souplesse en vue de conclure une entente sur les pluies acides avec les États-Unis et n'exigerait peut-être pas que les Américains respectent les délais imposés au Canada pour la réduction des émissions acides. Il s'agit d'un article de la Presse canadienne publié dans le *Globe and Mail*.

Comme vous le savez, monsieur le Président, le gouvernement n'a pas à être fier de ce qu'il a obtenu à la suite des négociations. D'abord, au moment du premier sommet en 1985, le premier ministre (M. Mulroney) s'est laissé convaincre de gaspiller une année avec le rapport des envoyés spéciaux sur les pluies acides. Ensuite, au sommet de 1986, le premier ministre a accepté la proposition en vue de poursuivre les recherches et les mises à l'essai pendant cinq ans. Plus tard, le premier ministre a applaudi quand le président Reagan, après avoir tergiversé pendant un an, a promis encore cinq années de recherche quelques semaines à peine avant le sommet de 1987 à Ottawa.

Au lieu d'adopter dès le départ une position ferme relativement à la pollution produite par les émissions acides, le gouvernement vacille et semble prêt à faire des concessions avant même que les négociations commencent vraiment. Plusieurs questions doivent être posées. Qu'avons-nous obtenu à la réunion des représentants canadiens et américains la semaine dernière à Washington? Deuxièmement, si le gouvernement veut vraiment faire preuve de souplesse à l'égard des délais, est-il prêt à le faire pour autre chose? Le fera-t-il pour les objectifs ou les taux de réduction?

Ne serions-nous pas mieux placés pour négocier si le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse signaient enfin l'accord sur le programme de contrôle des émissions acides qui vise à réduire les émissions de 50 p. 100 d'ici à 1994? Le manque d'empressement du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse n'est pas à notre avantage. Cela se fait vraiment remarquer maintenant que le gouvernement de l'Ontario a rejeté la proposition de mise en commun avancée par Hydro-Ontario.

• (1830)

Pour terminer, je demande au secrétaire parlementaire, que je suis heureux de voir prêt à se lever, ce que nous avons obtenu au sujet des pluies acides à la réunion entre fonctionnaires qui a eu lieu à Washington la semaine dernière. Était-ce quelque chose de concret ou seulement de la frime? Était-ce encore de la poudre aux yeux?

**M. Roger Clinch (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, rares sont les sujets qui aient mis autant à l'épreuve la coopération qui dure depuis longtemps entre le Canada et les États-Unis au sujet de

l'environnement que le problème des pluies acides. Les gouvernements successifs ont essayé de trouver des moyens pour amener une bureaucratie américaine entêtée, des intérêts industriels et régionaux retranchés dans leurs positions, ainsi que des politiciens américains méfiants à remédier à un problème qui touche nos deux pays. En fait, de juin 1982 à mars 1985, le règlement de ce problème a été dans l'impasse. Nous sommes sortis de cette impasse uniquement lorsque le premier ministre (M. Mulroney) et le président ont accepté, au Sommet de Québec, malgré l'opposition d'un grand nombre de membres du gouvernement américain, de nommer des envoyés spéciaux chargés d'étudier la question.

A l'occasion de l'entretien qu'ils ont eu à Washington, en mars 1986, le premier ministre et le président ont entièrement approuvé les recommandations des envoyés spéciaux. Au cours de l'année suivante, les représentants du gouvernement américain ont tenté de faire valoir que les programmes déjà en place répondaient aux recommandations des envoyés spéciaux. A la suite des inquiétudes exprimées par notre gouvernement devant les lacunes de ces programmes, le vice-président Bush est venu à Ottawa en janvier dernier et le président Reagan a ensuite annoncé qu'il demanderait des fonds pour tenir ses engagements. Il a demandé ces fonds officiellement.

Un grand nombre de membres du gouvernement américain estimaient que cela suffisait et que le Canada devrait être satisfait. Ils ne tenaient aucun compte de la position clairement énoncée par notre gouvernement, à savoir que le Canada voulait une réduction de la quantité d'anhydride sulfureux qui traversait la frontière dans l'est du Canada.

Encore une fois, malgré ces conseils et cédant aux exhortations du premier ministre, le président Reagan a annoncé au cours de sa visite à Ottawa, en avril, qu'il avait accepté d'examiner la proposition du premier ministre visant à conclure un accord bilatéral sur les pluies acides. De nombreux membres du gouvernement américain n'étaient pas disposés à faire quoi que ce soit pour remédier au problème au cours de ces deux dernières années. Le président a clairement décidé, à plusieurs reprises, qu'il fallait faire davantage.

Il existe encore une opposition qui freine le règlement de ce problème. En ce qui nous concerne, nous continuerons à demander la réduction de la pollution atmosphérique provenant des États-Unis. Nous continuerons à demander un accord sur les pluies acides. Les autorités des deux pays ont déjà entamé des discussions préliminaires. Il reste encore beaucoup à faire, mais nous continuerons sans doute à réaliser des progrès. En ce qui nous concerne, la mauvaise volonté des autorités américaines ne nous fera pas renoncer à notre objectif. Les députés d'en face devraient manifester la même résolution.

**M. le vice-président:** Comme il est 18 h 35, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 33.)